

SÉNAT

Paris, le 4 février 2014

Collectif GASPARE
(Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)
2 route de Pen-ar-Pont
29800 SAINT-DIVY

RONAN DANTEC
VICE-PRESIDENT DE
LA COMMISSION DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE, DES
INFRASTRUCTURES,
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

SENATEUR DE
LOIRE-
ATLANTIQUE

Objet : *Soutien au Scénario électrique alternatif breton*

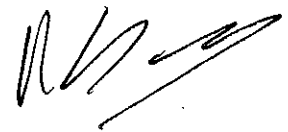
Madame, Monsieur,

Conscient des spécificités de la Bretagne en termes de production électrique, je suis convaincu que notre Région dispose de nombreux atouts pour mettre en œuvre la transition énergétique, au service des citoyens et de l'emploi, dans le respect de l'environnement. La Bretagne peut même faire figure de laboratoire de la transition énergétique, du fait de son potentiel de production en énergies renouvelables. Cette mobilisation doit se faire dans le cadre de la mutation de son paradigme énergétique en parallèle de celle de son modèle agricole.

Parce qu'il s'inscrit dans une approche ancienne, privilégiant des productions centralisées, gourmandes en financements, le projet de centrale thermique à gaz combiné à Landivisiau apparaît donc clairement incompatible avec notre vision de la transition énergétique, ce que votre scénario électrique alternatif démontre.

C'est pourquoi par la présente, je manifeste tout mon soutien à la reconnaissance officielle du scénario électrique alternatif breton rendu public le 18 janvier 2013 et considère que le pacte électrique breton devrait être mis à jour, en intégrant une production accrue et disséminée d'énergies renouvelables.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Ronan DANTEC